

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU MARDI 11 AVRIL 2023**

L'An Deux Mille Vingt-Trois, le Mardi Onze du mois d'Avril à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de GOSIER, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, à la salle du Conseil municipal en séance publique, sous la présidence du Maire, Monsieur Cédric CORNET, pour délibérer sur les questions inscrites à l'ordre du jour de la présente assemblée communale.

ETAIENT PRÉSENTS : M. Cédric CORNET – Mmes Liliane MONTOUT – Mégane BOURGUIGNON – M. Louis ANDRE – Mme Nanouchka LOUIS – M. Sébastien THOMAS – Mmes Rebecca BELLEVAL – Elodie CLARAC – M. Emmerly BEAUPERTHUY – Mme France-Enna URBINO – M. Michel HOTIN – Mmes Marie-Renée ADÉLAÏDE – Sandra MOLIA – Mévice VÉRITÉ – M. Jimmy DAMO – Mme Nina PAULON – M. Stéphane URIE – Mme Marguerite MURAT – MM. David LUTIN – Julien DINO – Mmes Maguy BORDELAIS – Jocelyne VIROLAN.

ETAIENT ABSENTS : MM. Guy BACLET – Marcellin ZAMI – Teddy BARBIN – Josy LAQUITAINE (excusé ; pouvoir donné à M. Cédric CORNET) – Mme Sylvia HENRY – M. Jules FRAIR – Mme Wennie MOLIA – M. Lucas ALBERI (excusé ; pouvoir donné à M. Guy BACLET) – Mmes Nadia CELINI – Yane BEZIAT – MM. Jean-Claude CHRISTOPHE (excusé ; pouvoir donné à M. Julien DINO) – Patrice PIERRE-JUSTIN – Mme Ghylaine JEANNE.

.....
Date d'envoi de la convocation : 5 avril 2023

Date d'affichage : 5 avril 2023

Nombre de Conseillers municipaux en exercice : 35

Nombre de Conseillers présents : 22

Absents : 13

Procurations : 3

Appelés à voter : 25

Président de séance : Monsieur Cédric CORNET

Secrétaire de séance désignée à l'unanimité : Madame France-Enna URBINO

.....

**CRÉATION DE POSTES AU
TABLEAU DES EFFECTIFS**

CM-2023-2S-DRH-15

Vu le code général de la fonction publique notamment l'article L313-1;

Vu le décret n° 2019-1265 du 29 novembre 2019 relatif aux lignes directrices de gestion et à l'évolution des attributions des commissions administratives paritaires ;

Accusé de réception en préfecture
971-219711132-20230414-CM2023DRH15-DE
Date de réception préfecture : 14/04/2023

Considérant la nécessité de prendre en compte des changements de filières, des augmentations de quota horaire pour départ à la retraite et des recrutements pour nécessité de services ;

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

A l'unanimité des voix exprimées par : 25 voix pour

DÉCIDE

Article 1 : De créer au tableau des effectifs de la commune, joint en annexe, les postes suivants, conformément à la nomenclature statutaire de leur cadres d'emplois :

- 1 poste d'adjoint administratif Pal 1CI à temps non complet (32/35)
- 1 poste d'adjoint administratif à temps complet
- 1 poste d'adjoint technique Pal 2CI à temps complet
- 2 postes d'adjoint technique à temps non complet (30/35)
- 1 poste d'adjoint d'animation Pal 2CI à temps non complet (32/35)
- 1 poste de technicien à temps complet
- 1 poste d'attaché à temps complet

Article 2 : D'inscrire cette dépense au chapitre 012 "Charges de personnel" du budget de la Ville.

Article 3 : De donner mandat au maire pour signer toutes pièces nécessaires à la bonne exécution de cette affaire.

Acte rendu exécutoire après
envoi en Préfecture le
14 AVR. 2023
Et publication ou notification
le
17 AVR. 2023

Fait et délibéré à Gosier, le 11 avril 2023

Pour extrait certifié conforme



La secrétaire de séance

- France-Enna URBINO -

NIVEAU ADMINISTRATIVE

EMPLOIS FONCTIONNELS ET DE CABINET

Directeur Général des Services	A	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Directeur Général Adjoint des Services	A	5	0	0	4	0	0	0	0	0	0	1	0	0
Collaborateur de Cabinet	A	2	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0
NIVEAU ADMINISTRATIVE														
Attaché Hors Classe	A	2	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Attaché Principal	A	11	0	0	11	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Attaché	A	11	0	0	8	0	2	0	0	0	1	0	0	0
Rédacteur principal de 1ère classe	B	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Rédacteur principal de 2ème classe	B	4	0	0	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Rédacteur	B	6	0	0	5	0	0	0	0	0	1	0	0	0
Adjoint Administratif Principal de 1ère classe	C	22	2	1	22	1	0	0	0	0	0	0	1	1
Adjoint Administratif Principal de 2ème classe	C	44	1	1	44	1	0	0	0	0	0	0	0	0
Adjoint Administratif	C	41	1	1	30	1	10	0	0	1	1	0	0	0
TOTAL.....		150	4	3	132	3	14	0	0	4	12	0	1	1

NIVEAU TECHNIQUE

Ingénieur principal	A	2	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Ingénieur territorial	A	3	0	0	2	0	1	0	0	0	0	0	0	0
Technicien principal de 1e classe	B	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Technicien principal de 2è classe	B	3	0	0	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Technicien territorial	B	7	0	0	5	0	1	0	0	1	0	1	0	0
Agent de maîtrise Principal	C	10	0	0	10	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Agent de maîtrise	C	50	22	21	50	21	0	0	0	0	0	0	0	0
Adjoint technique principal de 1è classe	C	2	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	1	1
Adjoint technique principal de 2è classe	C	106	64	64	104	64	0	0	0	0	0	0	0	0
Adjoint technique	C	65	31	14	51	14	5	15	9	2	2	0	0	0
TOTAL.....		249	117	99	230	7	15	12	0	15	2	3	0	3

NIVEAU ANIMATION

Adjoint d'animation principal de 1e classe	C	4	3	3	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0
--	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Tableau des effectifs MARS - création de postes

Adjoint d'animation principal de 2e classe	C	9	27	9	25	0	0	0	2
Adjoint d'animation	C	1	9	1	9	0	0	0	0
TOTAL.....		14	39	14	37	0	0	0	2
FILIERE SPORTIVE									
Educateur territorial APS principal 1 ^è Classe	B	1	0	1	0	0	0	0	0
Educateur territorial APS principal 2 ^è Classe	B	1	0	1	0	0	0	0	0
TOTAL.....		2	0	2	0	0	0	0	0
TC : Temps complet									
TNC : Temps non complet									

Accusé de réception en préfecture
 971-219711132-20230414-CM2023DRH15-DE
 Date de réception préfecture : 14/04/2023